

sous-trame  
humide & aquatique

## Crapaud commun *Bufo bufo*

Espèce protégée

C'est le plus grand des crapauds d'Europe et le plus commun. Il vit aussi bien dans les bois qu'en milieu ouverts, dans les villes comme en montagne, dans les milieux humides comme dans les milieux relativement secs. Il vit sur terre et ne rejoint l'eau que pendant la brève période de reproduction. Il reste pendant la journée dans un trou, sous des pierres ou fissures de murailles, au besoin creusé par ses soins.

### STATUT

- Espèce protégée par la loi française selon l'Arrêté du 19 novembre 2007. Il est notamment « *interdit de détruire, manipuler, capturer les œufs, [...] et animaux dans le milieu naturel ainsi que de détruire, dégrader des sites de reproduction et aires de repos.* ».
- Espèce inscrite dans la liste rouge des amphibiens de France métropolitaine.

Son introduction dans les zones humides parisiennes reste soumise à autorisation du ministère de l'écologie et du développement durable (MEDDE).

### DESCRIPTION

- **Longueur** : 50 à 90 mm chez le mâle et 80 à 110 mm chez la femelle.
- **Période d'activité** : activité diurne et crépusculaire.
- **Hivernation\*** : elle débute en automne. Il s'enfouit dans la terre, sous les tas de pierre ou les décombres. A Paris, souvent sous les tas de feuilles et de branches laissés par les jardiniers. Vers février-mars, le Crapaud commun commence à gagner les sites de reproduction.
- **Reconnaissance** : son corps est massif avec une peau épaisse et verruqueuse. Membres courts et robustes, yeux avec iris rouge cuivré ou orange à pupille horizontale.
- **Déplacement** : à la faveur des températures positives, il peut parcourir des distances de l'ordre d'1 km, parfois jusqu'à 3-4 km en dehors des zones urbaines.

**Remarque** : les têtards de Crapaud commun peuvent être toxiques pour les poissons prédateurs.

### ALIMENTATION

Il se nourrit d'insectes, d'araignées, de vers de terre et de limaces.



Les œufs du Crapaud commun forment un cordon à double rangée. Ceux de la grenouille, en haut à gauche, sont en amas globulaires.



Crapaud commun adulte



Têtards de Crapaud commun

## REPRODUCTION

Le Crapaud commun préfère des **points d'eau permanents** d'une certaine profondeur, min. 50 cm, et **végétalisés**. Au printemps, il n'est pas rare de voir plusieurs mâles accrochés les uns aux autres pour s'accaparer une femelle, cette lutte frénétique caractéristique est appelée amplexus\*. La femelle pond en mars-avril jusqu'à 6.000 œufs formant des cordons, généralement accrochés aux plantes immergées.



Amplexus\* de Crapaud commun

Les têtards noirs à ventre gris-sombre éclosent environ quinze jours après la ponte. L'individu reste fidèle à son lieu de naissance.

## HABITATS ET OBSERVATIONS DE L'ESPECE DANS PARIS

Au stade adulte, le Crapaud commun recherche des abris relativement frais. En dehors de la période de reproduction, il vit à terre, s'éloignant du plan d'eau. On peut le trouver dans les parcs et jardins, les **friches**, les bois et divers milieux plus ou moins artificialisés.

**À Paris :** il est présent dans nombre de sites parisiens surtout ceux d'aspect boisé à forte composante d'arbres feuillus. Il apprécie également les tas de compost et de feuilles mortes.



Mare du jardin Naturel 20<sup>e</sup>

## MENACES

- Comme tous les amphibiens, le Crapaud commun est menacé par la destruction de ses habitats.
- Ces animaux respirent par la peau et sont sensibles à toute forme de pollution notamment liée à l'emploi de produits chimiques.
- les manipulations et introductions non contrôlées sont sources de transmission de maladies. A Paris, la chytridiomycose\*, maladie infectieuse fatale pour tous les amphibiens, a été détectée.



Crapaud commun enterré dans son terrier.

## GESTION ECOLOGIQUE

- Maintien et création de points d'eau de taille suffisante, végétalisés avec une eau calme en milieux ouverts et ensoleillés, exempts de poissons.
- Mise en place à proximité des points d'eau urbains, d'abris nécessaires à sa retraite lors de la phase terrestre (bois mort, souches, tas de pierre, feuilles mortes laissées au sol, parterres recouverts de lierre...).
- Préservation et entretien d'une végétation immergée essentielle à la reproduction de l'espèce.
- aménagement de pentes douces sur la berge pour favoriser la colonisation et faciliter les déplacements.